

FRÉDÉRIC MISTRAL ET L'ACADÉMIE DE NÎMES

L'histoire des rapports de Frédéric Mistral avec l'Académie de Nîmes est inédite; il me convenait de l'établir à l'occasion du centenaire comme un hommage rendu à la mémoire du Maître.

D'abord il importait à notre vie locale de définir les relations de notre Académie avec l'illustre poète qui ne fut pas l'un de ses membres résidents, puisqu'il n'habitait pas Nîmes, mais qui lui appartint pendant quarante-sept ans, de 1867 à 1914, soit comme associé correspondant, soit comme membre honoraire.

Puis cette histoire est instructive. Elle ne comporte pas que des faits plus ou moins curieux, mais des actes significatifs, des gestes révélateurs d'une époque où les conflits comme les sympathies furent ardents et parfois dramatiques; elle oppose des tempéraments, des caractères, des âmes, et peut-être, au fond, deux cultures entre lesquelles le Rhône, fossé longtemps infranchissable, n'est devenu que récemment un nécessaire et puissant trait d'union.

Car j'y vois d'un côté la Provence et de l'autre une contrée du Languedoc qui nous est particulièrement chère, deux grands pays riches de traditions, dont les particularismes tour à tour joints ou affrontés ont pu faire croire un instant à une rivalité qui n'est qu'une émulation d'honneur et de gloire. J'y vois d'un côté Mistral, chef du félibrige grandissant, pacifique conquérant ou plutôt rassembleur de la terre et de la conscience méridionale, dont le prestige sans cesse accru déborde

son terroir, séduit d'emblée les imaginatifs, rassure les scrupuleux, s'impose aux hésitants, non sans quelques accès de mauvaise humeur qui étonnent d'abord, mais qu'explique une résistance loyale encore qu'inopportune. Et d'autre part Bigot, poète patoisant, admirateur de Mistral, mais rebelle à son esprit et à sa langue, et le groupe compact de ses partisans, tous lettrés sincèrement épris de leur cité, qui, moins enthousiastes que prudents, gardent leur quant à soi, doutent du Félibrige, redoutent ses ambitions, ou se retranchent par tradition derrière un régionalisme trop limité qui ne laisse qu'un champ restreint à l'inspiration poétique. J'y vois enfin le génie triomphant, les défiances apaisées, l'entente rétablie entre des esprits momentanément divisés, l'élite de notre ville ralliée autour de Mistral et déplorant sa mort comme un deuil de la pensée universelle.

Voilà ce que révèle cette étude. Quelle tâche délicate pour l'historien qui, s'il veut être exact, doit peser ses mots, calculer ses effets, rendre à chacun son dû, marquer les étapes du débat en conciliant les parties, et montrer par-dessus tout qu'aux divergences de pensée se mêla un conflit d'amour-propre. L'ère des polémiques est close : je ne la rouvrirai pas. En ces jours de commémoration, notre foi est pacifique. Mais je l'avoue : l'Académie de Nîmes posséda Mistral et ne lui fit pas toujours également fête. Dira-t-on pour l'excuser que Mistral ne fut pas toujours juste à son égard ? Mais les bons ouvriers doivent s'incliner devant les maîtres. Inclignons-nous à notre tour ; et rendons grâce à ceux de nos aînés qui, en doutant de Mistral, fût-ce au nom du régionalisme, nous donnent occasion de définir ce régionalisme et de glorifier son suprême représentant, le chanteur de Mirèio et de Calendaù.

§

Le nom de Mistral apparaît pour la première fois dans

les Mémoires de l'Académie de Nîmes en 1855 dans un poème de Jules Canonge dédié à « M. Mistral, poète provençal. » Ce poème en vers français répond à une pièce de vers provençaux que Mistral avait adressée à J. Canonge le 3 novembre 1854 à propos de son *Izane* en même temps qu'une autre à Jean Reboul et une épître dédiée aux deux écrivains nîmois, le tout sous le titre commun : *A Jean Reboul em'à Juli Canounge* (1) .» Mistral travaillait alors à *Mirèio*. Il avait connu Canonge au Roumavagi d'Arles du 29 août 1852 et l'avait revu à celui d'Aix le 21 août de l'année suivante. Il le considérait comme Reboul, quoique à un moindre degré, comme un maître de la littérature méridionale et comme l'un de ses futurs parrains nîmois. Canonge, de son côté, ayant entendu Mistral réciter à Arles *La Bello d'Avous* et à Aix *La mort dou Meissounié*, a deviné son génie et en homme généreux, journaliste averti, d'ailleurs ami de Reboul, il se fait son protecteur. Et comme Reboul en 1852 avait lu à l'Académie de Nîmes (2) un poème *Sur la veille de Noël* dédié à Roumanille, Canonge à son tour, trois ans plus tard, révèle Mistral à notre compagnie.

Ses vers médiocres ont du moins le mérite de la sincérité. Canonge s'excuse de ne point écrire en provençal et surtout d'être moins bon poète que son protégé.

Mon idiome, altier langage,
Va sur des échasses hissé.
Par ses pronoms embarrassé,
D'e muets traînant un bagage,
Il n'est qu'aride et compassé.

Peut-il lutter de mélodie
Avec ce parler gracieux,
Abondant, souple, harmonieux,
Que la Grèce et que l'Italie
Enseignèrent à tes aïeux?

Toi, qu'un meilleur génie enflamme,

(1) Voir Pitollet, *Mercur de France*, 1er nov. 1911.

(2) Mémoires de l'Académie de Nîmes, 1853, p. 364.

Tu découvres, tu fais encor
Briller les perles du trésor
Qu'un peuple fort garde en son âme;
Ton vers les enchâsse dans l'or.

Aux champs où, joyeux, tu respires
Du ciel la douce majesté,
Le travail et la liberté
Font à l'esprit de beaux délires,
Au cœur une sainte fierté.

Ces strophes sont une présentation en règle. Elles apprenaient à nos confrères d'alors que Mistral était un grand poète provençal, qu'il habitait la campagne et qu'on pouvait attendre de lui des œuvres d'un caractère inédit.

Cette lecture dut avoir du succès. La qualité de poète-paysan que Canonge décernait à Mistral compensait celle de Reboul, poète-boulangier. On croyait alors, d'après Lamartine, à la vertu des poètes-ouvriers, et notre bulletin de 1857 contient une poésie de Reine Garde sur *les Monuments de Nîmes* dédiée à MM. les membres de l'Académie du Gard (3).

Notre compagnie s'intéressait aussi à la Renaissance provençale, puisque J. Canonge écrit en 1852 *l'Avaras* et *Lou bon larroun*, insérés dans le recueil des Noëls de Roumanille, et que trois pièces patoises de J. Reboul parurent à titre posthume dans *Un liame de Rasin* (4). De plus en 1859, aussitôt après *Mirèio*, le sujet du concours annuel de notre Académie est le suivant :

Recueillir une suite de compositions et de documents divers en lange d'Oc; et, à l'aide de ces documents, retracer les caractères distinctifs de l'idiome méridional qui fut celui des troubadours. Indiquer ensuite quel secours il a pu prêter, sous le rapport de l'énergie, de la grâce et de l'harmonie à la langue d'Oïl, langue des trouvères, devenue notre belle langue française.

(4) 1865.

Il est vrai que l'Académie, n'ayant reçu aucun mémoire, retire le sujet du concours. Mais l'annonce en est parvenue jusqu'à Genève d'où Duret la signale à Roumanille qui n'est pas informé (5). Ainsi la curiosité est éveillée en faveur du félibrige. Reboul et Canonge, provençalisants occasionnels, lui sont un appoint précieux. Le prestige de Roumanille et de Mistral grandissant chaque jour, il apparut bientôt que leurs noms s'imposaient aux suffrages de l'Académie de Nîmes.

§

Une première tentative eut lieu en décembre 1861 ou janvier 1862 à l'instigation de Jules Salles, alors président. Mistral écrit en effet à J. Canonge le 24 janvier 1862 :

A Nîmes, l'amitié est inépuisable en ingénieuses surprises. Voilà Jules Salles qui, non content de m'envoyer la Crau en miniature, veut me faire nommer membre correspondant de votre docte Académie.

Cette initiative de J. Salles se comprend. *Mirèio* avait triomphé à Nîmes en 1859; son auteur était célèbre. De plus, il était très lié avec le peintre nîmois. En septembre 1861 il assiste avec lui à une ferrade en Camargue dont J. Salles rend compte dans le *Courrier du Gard* du 27 de ce mois. Le 6 juillet 1862, il l'invite à Maillane avec Canonge pour assister à la fête de saint Eloi. Quelques semaines plus tard, il le remercie de « l'agréable relation qu'il en a faite dans l'*Illustration* » (6). La même année encore il lui dédie un sonnet qui figure dans *les Iles d'Or* (7). J'ignore pourquoi sa candidature n'eut pas de suite. Reboul, encore vivant, l'aurait certainement patronnée. Peut-être ne fut-elle pas officiellement soumise à notre compagnie. Peut-être jugea-t-on que Roumanille,

(5) Lettre de Roumanille à Duret du 17 janvier 1859.

(6) Lettre du 14 septembre 1862 (*Archives du Palais du Roure*.)

(7) *Les Iles d'Or*, p. 406.

dont la notoriété dans Nîmes était plus ancienne, devait passer d'abord. Toujours est-il que Mistral accepte l'offre de J. Salles, puisqu'il écrit à Canonge :

Dites-lui que je veux bien, mais à une condition : c'est que ma correspondance sera purement imaginaire, fictive et idéale (8).

Cette réserve s'explique de la part d'un écrivain très occupé; elle n'a rien de désobligeant pour notre Académie.

Si même on voulait connaître à cette occasion les sentiments de Mistral sur les Académies de province, on pourrait relire d'abord sa lettre du 22 juin 1884 à l'abbé Rance à propos de l'ancienne Académie d'Arles :

Je ne professe qu'une considération très modérée pour les beaux esprits de province qui, sous Louis XIV, contribuèrent peu ou prou à implanter le culte du soleil de Versailles dans le libre domaine du soleil provençal (9).

Les Académies de province, issues de l'Académie Française, lui étaient donc, en principe, odieuses à cette date comme l'émanation officielle d'un gouvernement centralisateur. Mais au début de sa carrière, en 1862, Mistral ne pensait pas forcément ainsi. Il y a bien une lettre de Roumanille à Duret du 17 janvier 1859 qui témoigne d'un complet dédain pour les Académies en général (10) et on peut supposer, vu leur intimité, que l'opinion de Roumanille était partagée par Mistral. Mais celui-ci voyait plus loin que son ami. Son coup d'œil d'aigle embrassait tout le Midi. Il découvrait dans les Académies de la région un moyen sûr de propager la foi félibréenne. On ne s'expliquerait pas autrement l'extrême gratitude que les premiers numéros de l'*Armanà* témoignent aux Académies de Castres et de Béziers qui élurent Rouma-

(8) Lettre du 24 janvier 1862. (*Archives du Palais du Roure*).

(9) Jules Vérau : *De Dante à Mistral*, p. 165.

(10) « Est-ce que je me suis jamais mêlé des affaires d'une Académie quelconque, grande ou petite? »

nille et Mistral dès 1858-59 et 60. L'élection de Mistral à l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse en 1878 est célébrée dans l'*Armanà* comme un triomphe; et c'en était un en effet, car sa réception solennelle comme maître ès Jeux Floraux, le 3 mai 1879, consacra le rétablissement de l'unité intellectuelle et morale des pays de langue d'Oc. L'*Armanà* de 1878 dresse fièrement le palmarès des succès obtenus par le Félibrige dans la personne de Mistral et de Roumanille auprès des principales Académies du Midi de la France et de Barcelone (11). Quant à celle de Marseille, l'élection de Mistral en 1887 fut une véritable apothéose. Je serais donc surpris que le Maître, quoi qu'il en pensât plus tard, ne fût pas satisfait en 1862 des offres du président de notre compagnie. Admettons qu'elles fussent alors prématurées; elles devaient se réaliser cinq ans plus tard.

§

Notre compagnie continuait de suivre attentivement les progrès du Félibrige. En 1865 elle reçoit successivement le *Breviari d'Amor* de Matfre Ermengaud, publié par la Société d'Archéologie de Béziers, et *li Belugo* d'Antounieto de Béucaire. Bigot, membre correspondant de l'Académie depuis 1861, devient membre résidant en février 1864; et si on se rappelle que Roumanille était depuis plus de vingt ans déjà en relations avec Reboul, on ne s'étonne pas de lire dans le procès-verbal de la séance du 21 mai 1864 :

M. J. Roumanille, de Saint-Rémy, auteur du recueil de poésies provençales intitulé *Lis Oubreto*, a été élu à l'unanimité membre correspondant.

L'élection de Roumanille ouvre nos portes au Félibrige : Mistral les franchira bientôt.

En effet, dès la publication de *Calendàu* en 1867,

(11) *Armanà prouvençau*, 1878, p. 19.

Charles Liotard membre résidant, rend compte de ce chef-d'œuvre à ses confrères.

Mistral, dit-il, vient de donner un frère à *Mirèio*. Cette nouvelle œuvre semble, par la nature du sujet et par la grandeur de la pensée, affecter de plus hautes visées que son aînée (12).

Liotard expose clairement les grandes lignes du poème. Il montre son caractère tour à tour populaire et savant, ses attaches avec le terroir, ses rapports avec *Mirèio* et l'*Enéide*; il en signale les plus beaux passages comme le chant XI et la mort du comte Séveran. Il oppose Mistral à Lamartine, à Roumanille, à Aubanel; il lui reconnaît l'aptitude à peindre « la lutte contre les éléments déchaînés (13) ». Il lui reproche quelques longueurs, critique à tort les deux épisodes de la conquête des rayons de miel et de la dévastation du mont Ventoux, puis, après avoir expliqué le symbole de la capture du brigand Marco-Maù, il affirme très justement :

Tout cela est traité de main de maître et dans un langage hardi, vigoureux, noble et saisissant (14).

Cette étude est méritoire si on songe qu'à cette date le sens politique de *Calendaù* échappait à beaucoup de lecteurs, et on ne saurait reprocher à son auteur de n'avoir pas dit qu'Esterelle est la Provence conquise par les Franchimands tels que le comte Séveran, et qui attend sa délivrance de Calendaù, un simple pêcheur. Liotard exprime aussi les sentiments de nos prédécesseurs tant sur Mistral que sur le Félibrige. Sur le vocabulaire il est catégorique : il le déclare composite, parce qu'il ne le connaît pas suffisamment. Il doute que la poésie provençale puisse être jamais comprise par les gens du Nord, à moins que le snobisme ne s'en mêle et qu'un érudit

(12) Mémoires de l'Académie de Nîmes, 1868, p. 339.

(13) *Ibid.*, p. 343.

(14) Mémoires, 1868, p. 345.

à la mode ne la leur révèle au même titre qu'une œuvre du Moyen Age. Par contre il prend énergiquement parti pour cette « langue prétendue morte » dont « l'accent prosodique, accusé par la prononciation locale, développe les harmonieux effets ».

Provence et Languedoc sont, dit-il les pays qui peuvent le mieux la comprendre.

Et l'auteur, fier de cette parenté, heureux de marquer les liens intellectuels qui unissent les deux rives du Rhône, conclut vigoureusement :

Nous sommes ici tous Languedociens ou à peu près : jouissons de notre privilège et estimons-nous heureux de rencontrer, dans des productions de la valeur de celles de Mistral, l'occasion d'une jouissance délicate et peu commune (15).

Ch. Liotard dut obtenir les applaudissements de toute l'Académie, puisque, sa lecture achevée, il fait cette déclaration, inscrite au procès-verbal de la séance :

J'exprime en finissant un désir et un espoir. Nous concédons le titre d'associé aux hommes d'élite qui se révèlent à nous par des communications qui répondent à nos goûts ou à nos aspirations. Nous nous sommes rattaché Roumanille, un des plus intrépides vulgarisateurs de l'idiome provençal. Qu'il me soit permis de demander la même distinction pour Mistral, le plus brillant et le plus glorieux de ses interprètes (16).

Et le procès-verbal se termine par ces mots :

Cette proposition de M. Liotard est appuyée par MM. Azaïs et Bigot, et la candidature de M. Mistral au titre d'associé correspondant est inscrite sur le registre.

Voilà comment la candidature de Mistral fut admise après *Calenda*, quand elle aurait pu l'être dès le lendemain de *Mirèio*. Mais le triomphe de *Mirèio* avait sur-

(15) *Ibid.*, p. 346.

(16) *Courrier du Gard*, 15 mars 1867. **L**.

pris tout le monde et la plupart de nos prédécesseurs n'étaient pas à même de deviner, comme Jean Reboul, le futur génie du maître de Maillane. Après *Calendaù*, ils consacrent une gloire à laquelle tout le Midi brûle désormais de s'associer.

Considérons maintenant quels sont les parrains de Mistral : Ch. Liotard, un érudit qui n'est pas félibre, mais qui a l'âme d'un poète et qui aurait pu s'écrier avec Aubanel :

Luse tout ço qu'es bèu; tout ço qu'es laïd s'escounde (17).

L'abbé Azaïs, aumônier du lycée, félibre convaincu; enfin Bigot, d'abord l'ami, puis l'adversaire de Mistral depuis la préface des *Bourgadieiro* de 1863, mais qui, ce jour-là, eut l'élégance d'oublier ses rancunes et de soutenir le Félibrige qu'il n'aimait pas. Je loue d'autant plus volontiers cette attitude de Bigot que j'aurai lieu de le blâmer davantage en un autre endroit de cette histoire.

Le scrutin sur la candidature de Mistral eut lieu régulièrement le 20 avril 1867. Le procès-verbal porte cette mention :

Le titre d'associé correspondant lui est conféré.

Mistral ne répondit pas de suite à l'avis officiel de son élection. Il était très occupé cette année-là par un séjour qu'il fit à Paris en compagnie de Balaguer et par l'édition de *Calendaù*, puis par le coup d'Etat de Balaguer en Catalogne qui faillit ne pas réussir, enfin par la préparation de la Sainte-Estelle. Sa lettre de remerciement est datée du 1^{er} juillet.

La voici :

Monsieur,

Une série de voyages successifs m'a empêché de répondre tout de suite à la lettre dans laquelle vous m'apprenez ma no-

(17) Brille la beauté! Que la laideur se cache! (*Vénus d'Arles*.)

mination de membre associé correspondant de l'Académie du Gard. Je serais désolé, monsieur, que ce retard eût été interprété en signe d'indifférence. Je suis au contraire très flatté et très heureux d'avoir été accueilli dans une compagnie aussi distinguée. Mais si quelque orgueil pouvait me venir de cet honneur, je me souviendrais alors que je compte parmi vous autant d'amis que de collègues.

Veillez, monsieur, transmettre à l'Académie du Gard l'expression de ma sincère gratitude, et agréez personnellement mes remerciements les plus cordiaux.

F. MISTRAL.

Maillane (B. D. R.), 1^{er} juillet 1867.

La phrase la plus importante de cette lettre est celle où Mistral se flatte de compter dans notre compagnie autant d'amis que de collègues. Serait-ce une malice à l'adresse de Bigot? Je ne le pense pas. Entre ces deux écrivains il y avait alors un conflit d'idées, non de personnes; et Mistral n'était pas homme à répondre à une politesse par une malhonnêteté. Je crois plutôt qu'il désirait se rapprocher de Bigot dont il estimait le talent, sauf à condamner son style et son caractère (18). Par ailleurs je ne puis apprécier dans quelle mesure nos prédécesseurs de 1867 étaient tous « des amis » de Mistral. Il n'y a pas de doute à cet égard pour le peintre J. Salles, pour l'abbé Azaïs, pour Liotard, pour l'architecte Révoil, tous membres résidants. De même pour quelques membres non résidants: Armand de Pontmartin, Léon Alègre, l'abbé Delacroix. Enfin, parmi les dix associés résidants, je reconnais deux personnalités particulièrement chères à Mistral: Ernest Roussel, rédacteur en chef du *Courrier du Gard*, et l'abbé de Cabrières, que nous avons connu cardinal. Quant aux autres Académiciens, admettons, faute de renseignements, que Mistral ait simplement voulu leur rendre leur politesse; en tout cas, sa

(18) Voir à ce sujet l'*Aïoli* du 27 janv. 1897.

phrase annonce une sympathie générale pour les Nîmois, et on n'est pas fondé à soutenir le contraire.

§

Par une contradiction qui n'est peut-être qu'apparente, certains de nos aînés semblent n'avoir élu Mistral que pour lui chercher aussitôt querelle.

Calenda, comme on sait, fut violemment attaqué à Paris; on affecta d'y voir l'apologie du séparatisme; on critiqua aussi les relations de Mistral avec les Catalans. Le pèlerinage des félibres à Barcelone (19) de mai 1868 irrita les franchimands. Et comme l'un des pèlerins était Louis Roumieux (20), des discussions s'élevèrent à ce sujet dans notre Académie, si bien qu'en janvier 1869 Ernest Roussel (21), étudiant la *Rampelado* de Roumieux, pose ouvertement la question du séparatisme, et sur un ton mi-plaisant, mi-sérieux, dit leur fait aux détracteurs de Mistral (22) :

Un homme d'un esprit aimable et facile que j'ai l'honneur de compter parmi mes amis, mais qui a le tort à mes yeux de regarder un peu de travers la renaissance provençale, me disait un jour, en riant, bien entendu, à propos du voyage des félibres en Catalogne : « Ces Messieurs rêvent peut-être la restauration du royaume d'Arles? », et il s'égayait avec finesse sur Mistral I^{er}, roi de Provence et de Catalogne, et sur Roumanille, son grand-vizir. Ah! voilà, mes pauvres amis, une couronne et un grand-vizirat auxquels vous étiez loin de vous attendre, celui de vous surtout qui n'a jamais mis les pieds en Catalogne (23).

Voilà la part de la plaisanterie; voici maintenant l'indignation et l'éloquence :

Tout cela, continue Roussel, n'était qu'un jeu d'esprit; mais

(19) Mistral, Bonaparte-Wyse, Paul Meyer, Louis Roumieux.

(20) De Nîmes.

(21) Elu membre de l'Académie le 16 janv. 1868.

(22) Mémoires, 1870, p. 283.

(23) Roumanille n'était pas allé à Barcelone.

ce qui est plus sérieux, ce sont les beaux vers de Mistral que je vais vous lire, qui proclament si haut le patriotisme de la Provence et son amour pour l'unité française :

Li Prouvençau, flamo unanimo,
 Siàn de la grando França, e ni court ni coustié.
 Car enfin à la mar faù que tombe lou rièu,
 E la pèire au clapié; di traiti vaqueirièu
 Lou blad sarra mièus se preservo;
 E li pichot vèissèu, pèr navega segur,
 Quand l'oundo ès encro e l'èr escur,
 Faù que navègon de counservo.

Car ès bon d'estre noumbre, ès heu de s'apela
 Lis enfant de la França, e, quand avès parla,
 De vèire courre sus li pòple
 De soulèu en soulèu l'esperit renadièu,
 E trelusi la man de Dièu
 De Solferino à Sebastople (24).

Et maintenant, conclut Roussel, qu'allaient donc faire Mistral et ses amis au delà des Pyrénées? Ils allaient, simples particuliers, accomplir une œuvre de paix et d'harmonie vainement rêvée par tous les diplomates philanthropes; ils allaient, avec leurs cœurs et leurs chants, affirmer le mot de Louis XIV auquel l'histoire a donné de si cruels démentis (25).

La protestation d'Ernest Roussel en dit long sur les doutes qui effleuraient alors certains de ses confrères. Qui donc accusa Mistral d'affecter la royauté? Je l'ignore : ce ne fut sans doute qu'une galéjade. Mais les félibres étaient blessés, si j'en juge par le ton de la réplique; et Mistral dut noter avec amertume que des aca-

(24) *Lis isclo d'Or*, I troubaire Catalan, août 1861 : « Les Provençaux, cœur unanime, nous sommes de la grande France, franchement, pleinement. Car enfin à la mer doit tomber le ruisseau, et la pierre au clavier; des traîtres équinoxes le blé serré se préserve mieux; et les petits bateaux pour voguer plus sûrement, quand l'onde est noire et l'air obscur, doivent naviguer de conserve.

« Car il est bon d'être nombreux, il est beau de s'appeler les enfants de la France; et, quand on a parlé, de voir courir sur les peuples, de soleil en soleil, l'esprit de renaissance, et briller la main de Dieu, de Solferino à Sébastopol. »

(25) Mémoires, 1870, p. 284.

démiciens nîmois ne le comprenaient pas mieux que les Parisiens. Quant à Bigot, il n'est pas ici en cause. L'année précédente, il avait patronné la candidature de Bonaparte-Wyse (26); le grand ami de Mistral. A la fin de son étude, Roussel associe l'éloge de Bigot à celui de Roumieux. Mais que de flottements cette discussion révèle! Le Félibrige suscite partout des polémiques passionnées. Notre compagnie hésite entre les deux tendances contraires jusqu'au jour où l'équilibre des partis étant rompu, la majorité de ses membres déclare à Mistral une guerre d'une violence inouïe.

Cependant le calme renaît. Le 13 mars 1869, Roumieux est élu membre correspondant. Tour à tour Jean Gaidan (27), le conseiller Faudon (28), le peintre Doze (29), tous mistraliens, deviennent membres résidants. Le 1^{er} juillet 1876, le titre d'associé est conféré à l'un des grands félibres provençaux, Léon de Berluc-Pérussis. En 1878 Mistral adresse à notre compagnie le prospectus de son *Trésor du Félibrige*. En octobre 1881, le Premier Président Rigaud, de la cour d'Aix-en-Provence, lui envoie un exemplaire de sa traduction en vers français de *Mirèio* dont Irénée Ginoux rend compte à la séance du 11 février 1882. Quatre ans plus tard, Léon Alègre étant mort, l'abbé Delacroix, dans sa notice nécrologique, rappelle « l'hospitalité homérique que le chantre de *Mirèio* et de *Nerto* lui avait donnée en sa patriarcale maison de Maillane (30) ». Ainsi la querelle s'apaise en attendant l'orage qui éclatera en 1887.

(26) Elu membre correspondant le 4 juillet 1868.

(27) Le 2 décembre 1871.

(28) Le 16 décembre 1871.

(29) Le 9 mai 1874.

(30) Le même abbé Delacroix, étant curé de Bagnols, avait eu pour organiste Iltis, l'ancien organiste de Saint-Rémy à l'époque où Gounod y composait *Mireille*. Iltis vivait côte à côte avec Gounod à l'Hôtel Ville-Verte et partageait ses promenades quotidiennes dans les ravins des Baux. L'abbé Delacroix a laissé de ces relations d'Iltis avec Gounod et de Gounod avec Mistral un charmant récit inséré après sa mort dans nos Mémoires de 1894, p. 41.

§

Depuis l'échec du concours de 1859, l'Académie n'avait plus proposé de sujet relatif à la littérature provençale. Le 21 mars 1885, sous l'influence de la Société des Langues Romanes, elle se ravise et envisage pour son épreuve annuelle une étude « dont la donnée sera empruntée aux recherches philologiques ». C'est dans cet esprit qu'elle formule le sujet de concours pour l'année 1887 :

Des origines du félibrige, de son influence au point de vue littéraire et philologique, et de son avenir.

Le prix devait être une médaille d'or d'une valeur de 300 francs.

L'Académie reçut trois mémoires, dont l'un venait de New-York (31) : ce fut un succès. Le jury du concours était composé du bureau de l'année : Chanoine Ferry, président; Victor Robert, vice-président; Charles Liotard, secrétaire perpétuel; Dr. Mazel; Fernand Verdier et Georges Maurin, avocats. On leur adjoignit Bigot et notre doyen actuel M. Bondurand (32).

Jury dangereux, s'il en fut, j'entends pour le Félibrige. Car des huit membres qui le composent, deux seulement, Liotard, le promoteur de la candidature Mistral en 1867, et le Dr Mazel lui sont nettement favorables. M. Bondurand a pris parti trois ans plus tôt contre l'orthographe félibréenne (33); Bigot ne croit pas à l'avenir de la Renaissance provençale; le chanoine Ferry, Verdier et G. Maurin suivent Bigot. Quant à Victor Robert, il définit lui-même son attitude dans son rapport sur le concours :

Nous sommes sans doute, dit-il, du nombre de ces mauvais citoyens du Midi qui ont laissé s'oblitérer toute une part

(31) Procès-verbal de la séance du 20 avril 1886.

(32) Procès-verbal du 8 janvier 1887.

(33) Procès-verbal du 14 juin 1884.

de leur âme, et plus rien de particulièrement provençal ou languedocien ne palpite en nous (34).

Retenons cet aveu : le rapporteur a toute l'incompétence voulue pour assener un coup terrible à l'œuvre de Mistral.

Certes je ne contesté pas le talent de V. Robert. Brillant avocat, bâtonnier respecté, il a laissé dans Nîmes le souvenir d'un grand lettré et je salue volontiers publiquement sa mémoire. Mais je ne puis approuver ses attaques contre Mistral, pleines de parti pris, et qui révèlent une méconnaissance complète de son œuvre. En cette année 1887, alors que Mistral, après trois grands poèmes, est loin d'avoir achevé son admirable carrière, alors que sa gloire déborde nos frontières, il est navrant de voir un lettré de chez nous, un méridional, renier l'œuvre de celui qui a révélé au Midi son âme collective. Mais V. Robert a-t-il le cœur d'un Méridional ? Il s'en défend, et c'est ce que je déplore : « Plus rien de particulièrement provençal ou languedocien ne palpite en nous ». Le rapporteur parle et agit comme un de ces franchimands centralisateurs qui ne conçoivent l'unité française que sous l'aspect d'une simplification algébrique. Seule la culture parisienne compte pour lui. Les Français ? Tous pareils, tous coulés dans le même moule. Il n'y a point d'âme, point de pensée locale ; ou, s'il en reste quelque trace, ce sont de pauvres survivances sans personnalité, sans art, sans aptitude littéraire, vouées à l'expression de traditions périmées ou de besoins rudimentaires ; et le critique, imbu des préjugés septentrionaux, leur interdit d'office l'accès de la grande poésie :

S'il demeure dans l'esprit ou dans le cœur de quelques Français du Midi des nuances de pensée ou de sentiment que ne rende pas suffisamment le français, c'est seulement dans la mesure où les formules d'un patois sans cesse appauvri les

(34) Mémoires, 1888, p. XXXIX.

ont conservées. Que le patois soit nécessaire pour les exprimer, c'est douteux; qu'il y soit suffisant, c'est l'évidence même. Dès lors, pourquoi le Félibrige? (35)

J'irai plus loin. Que V. Robert critique le Félibrige, qu'il ne croie pas à son avenir, c'est son droit; c'est le droit d'un homme qui, élevé dans un idéal différent du nôtre, et d'ailleurs à peu près ignorant du provençal, n'en saisit ni la grandeur ni l'influence. Mais on n'a pas le droit de mépriser ce que l'on ne comprend pas. Or l'impression douloureuse qui se dégage de ce rapport est que son auteur aggrave des critiques discutables par un dédain naïf et satisfait.

Comment expliquer en effet que dans ce rapport très soigné, long de quatorze grandes pages, les deux seuls témoignages historiques invoqués soient ceux de deux ennemis du félibrige, et l'un d'eux, justement, celui d'un traître, de ce Garcin qui, après avoir été l'un des sept de Font-Ségugnie, se retourna jalousement contre ses frères, quitte à renier plus tard son livre, *Français du Nord et Français du Midi*, qui avait mis le feu aux poudres, quand il connut le mépris universel que son apostasie avait soulevé contre lui (36)? Pourquoi le seul texte provençal cité est-il en effet sans valeur, comme si toute la poésie provençale ressemblait à ce mauvais modèle (37)? Je relève avec peine parmi les arguments invoqués que le Félibrige est une société d'admiration mutuelle (38), une « farandole de lettrés » (39), qu'il est « impuissant à créer une prose » (40), que « sa langue flottante n'obéit à aucune loi d'usage » (41), que son œuvre est « d'une monotonie désespérante » (42), qu'il

(35) Mémoires, 1888, p. XL.

(36) Mémoires, 1888, p. XL.

(37) *Ibid.* p. XXXV.

(38) *Ibid.*, p. XLV.

(39) *Ibid.* p. XLI.

(40) *Ibid.*, p. XLIV.

(41) *Ibid.*, p. XLV.

(42) *Ibid.*, p. XLV.

est entaché d'impérialisme (43), et qu'enfin, dès cette époque, « il a fini sa tâche » (44), il est mort, et bien mort.

Le Félibrige mort en 1887? Qui le croirait? Songez qu'à cette date Mistral n'a encore publié ni *la Reine Jeanne*, ni *les Iles d'Or*, ni *le Poème du Rhône*; qu'il n'a même pas encore entrepris le *Museon Arlaten*, qui est son chef-d'œuvre. Le félibrige, une « pure curiosité littéraire » (45)? lui qu'on célèbre partout cette année en même temps que Mistral, lui qui agglutina tous nos pays de langue d'Oc jusqu'à la Loire, qui remua l'Espagne, la Grèce, l'Italie, la Roumanie, l'Allemagne et le Brésil, lui qui est officiellement enseigné aujourd'hui dans les chaires de quarante-quatre Universités étrangères (46), et qui, pour ne rappeler qu'un seul fait, rassemblait 30.000 personnes à la Sainte Estelle d'Aix en Provence de 1913?

Mais il ne suffit pas de s'indigner. Aux arguments d'un brillant avocat nous opposons l'histoire. Il n'est pas vrai, comme il le dit, que le Félibrige soit issu du romantisme, ni qu'il soit l'œuvre artificielle d'une réunion de poètes de cabinet. Mistral est en effet un fin lettré, mais son père poussait la charrue; c'est un lettré fils de paysan et il ne faut rien connaître de la vie de nos provinces vers 1850 pour concevoir la Renaissance provençale comme un caprice de poètes faussement érudits. « Il n'y a, dit V. Robert, de littérature viable que celle qui fait écho à la conscience d'une nation. » C'est justement le cas du Félibrige en 1887, alors que le Midi tout entier reprend conscience de sa vie collective. A ce sujet le rapporteur répète l'erreur trop répandue, que même le peuple de Provence ne lit pas la poésie félibréenne; et

(43) *Ibid.*, p. XLII.

(44) *Ibid.*, p. XXXIV.

(45) *Ibid.*, p. XXXVIII.

(46) Voir : Conférence de Mme Marie Gasquet, *Conférencià*, 20 juin 1929, p. 26.

il s'appuie sur la fameuse déclaration du Dr Pamard d'Avignon :

Si vous allez dans les « mas », vous y trouverez parfois les œuvres de Roumanille, mais jamais celles de Mistral et moins encore celles d'Aubanel (47).

Mistral en personne a répondu au Dr Pamard, le 12 avril de cette même année 1887 :

L'*Armanà* est lu par les paysans parce qu'il ne coûte que dix sous; les œuvres de Mistral et d'Aubanel n'arrivent guère dans les mas parce qu'elles se vendent 3 fr. 50 le volume.

Mais l'*Armanà* charrie quand même dans les mas les œuvres diverses de Mistral et d'Aubanel. Et en effet l'*Armanà* est vendu par milliers d'exemplaires.

Enfin la conclusion du rapporteur est radicalement fausse :

Le félibrige périra, dit-il, par ce qu'il y a de contradictoire et de faux dans son principe : il a essayé de greffer une langue morte sur un patois expirant (48).

Si le félibrige a dégénéré, c'est parce qu'il manque de poètes. En cela il subit le sort de toutes les écoles littéraires. Toutefois n'eût-il duré que soixante ans, c'est plus que notre romantisme dont nous sommes si fiers; c'est autant que notre classicisme, la plus riche, la plus illustre de nos écoles de langue française. Mais plus qu'aux motifs littéraires, le félibrige cède aux poussées politique et économique qui tendent à tout uniformiser pour notre malheur. L'échec du félibrige résulte pour une part des chemins de fer, des échanges commerciaux, de la publicité, que sais-je encore? Mais la politique y a sa part désastreuse de responsabilité. Nos gouvernements successifs ont étouffé les activités régionales au lieu de reconnaître en elles le fondement de notre salut

(47) Mémoires, 1888, p. XLVII.

(48) Mémoires, 1888, p. XLVII.

national. L'excès de centralisation a tué le félibrige, ou plutôt celui-ci se survit dans tous ceux qui luttent contre l'excès de centralisation. Voilà ce que V. Robert n'a pas compris. Entre lui et nous il y a cette différence que nous sommes profondément régionalistes, alors qu'il sacrifie le régionalisme à l'idéologie abstraite d'un régime centralisateur.

§

Je n'ai insisté sur les conclusions de V. Robert que pour en montrer les graves conséquences.

D'abord Bigot. Comme il fallait s'y attendre, Bigot est dispensé de l'anathème lancé contre le félibrige. Bigot n'est pas félibre; il est brouillé avec Mistral; il fait partie du jury de concours. Mais son principal titre à l'indulgence du rapporteur est qu'il écrit en ce patois moribond, le dernier vestige à ses yeux de la poésie locale. J'avoue qu'à la place de Bigot, je n'aurais guère été satisfait de cet éloge. Car s'il est vrai, comme on le prétend, que « le vieux fonds provençal se transforme en un mauvais français à désinences patoises », que « ni le pâtre de Crau ni le rachalan de Nîmes ne consentiraient à lire un journal écrit pour eux dans leur langue », et qu'on pourrait « abandonner au dénuement de leur pensée ceux de nos compatriotes, de plus en plus rares, qui n'ont du français qu'une intelligence incomplète et laborieuse » (49), comment déduire de là que l'œuvre de Bigot conserve encore quelque valeur? Autant dire qu'il joue vis-à-vis du dialecte local le rôle du croque-mort. J'avoue ne pas comprendre la logique du rapporteur; ou plutôt je conclus qu'il n'épargne Bigot que pour mieux condamner Mistral, sans s'apercevoir que sa théorie les condamne également l'un et l'autre. Je conclus qu'il n'affecte de protéger Bigot que parce que Mistral lui échappe, et qu'enfin Bigot, poète très estimable, n'est entre les mains de son défenseur

(49) Mémoires, 1888, p. XLI.

qu'un otage dont il use pour faire pièce au Félibrige auquel il n'a pas accès.

Faut-il aller plus loin? Faut-il admettre que Bigot excite ses confrères et, faisant du débat une question personnelle, engage l'Académie dans une querelle dont sa propre réputation est l'enjeu? En 1867 il patronnait la candidature de Mistral. En 1887 son hostilité n'est pas douteuse; il a pris position et ne peut plus céder. Il entraîne ou est entraîné. Bon gré mal gré, il représente un parti : il sert d'enseigne; la partie se joue entre Mistral et lui. L'Académie le suit comme elle suivait Reboul et Canonge vers 1860. Elle défend ses gloires; et, comme il arrive en pareil cas, la justice cède à l'intérêt. Nous voici en pleine bagarre; le conflit, littéraire à ses débuts, devient une question de clocher.

Passons à l'Académie. Que pensa-t-elle de ce rapport malencontreux? Elle dut entendre des protestations vigoureuses, car si Gaidan et Roussel sont morts à cette date, Mistral compte encore de chauds partisans, Jules Salles, Doze, Henri Révoil, Liotard, le Dr Mazel. Le chanoine Ferry, évoquant à la séance publique de 1888 le rapport de V. Robert, avoue que « des esprits chagrins ont cru y reconnaître quelque chose comme l'accent d'une oraison funèbre » (50). Ces esprits chagrins étaient apparemment de bons esprits. Mais par un de ces artifices dont l'éloquence a le secret, l'orateur étouffe vite ces protestations :

Non, dit-il, ce n'est pas ensevelir une langue que de l'honorer ainsi; c'est l'élever au-dessus des misères et des contradictions de la vie; c'est lui faire sa place légitime aux yeux de la postérité.

Et voici qui nous fixe sur les sentiments exacts de l'Académie d'alors, au moins de sa majorité :

Les applaudissements, continue l'orateur, qui accueillirent

(50) Mémoires, 1889, p. XXXI.

le rapport de notre confrère sur le Félibrige retentissent encore à nos oreilles (51).

Les adversaires du Félibrige l'emportent donc en 1887 et Mistral est par terre.

Et Mistral, que dit-il? que fit-il? sut-il seulement que la majorité de l'Académie lui était hostile? Qu'il est donc difficile de déclarer la vérité, même garantie par des preuves! La vérité s'impose pourtant : tant pis pour ceux qu'elle gêne. V. Robert écrivait ceci à l'avant-dernière page de son rapport :

Le dernier chapitre (du mémoire) est terrible dans sa sincérité, à tel point que l'auteur, après avoir écrit sa conclusion sous l'empire d'un vif sentiment de la réalité, ne tarde pas à le regretter; et dans une note ajoutée au crayon, il nous avertit qu'au moment de l'impression il se réserve d'adoucir le pessimisme de ses dernières pages (52).

Cette note se lit encore; elle donne une piètre idée de son auteur. Ce renégat s'appelait Noël Roche, de Digne. Mistral fut bientôt informé de tous ces détails; car Roche ayant été proclamé lauréat le 14 mai 1887, vingt jours après, le 4 juin, il écrivait la lettre suivante à Jean Monné, alors chancelier du Félibrige :

Moun bel ami, es uno couionado de se lascia faire, e veici uno oucasioun de doun'un eisemple i traite.

En 1885 li felibre de Paris metegueron au counours aquesto questioun : le mouvement littéraire des félibres. M. N. Roche mandè'ntravai que semblè inerita lou près. Sou-lamen li counclusion èron countrari à l'esperit e i creson de nosto Reneissenço. Li felibre de Paris escriguèron dounc au Roche que iè dounarièn lou près se counsentié à revira si counclusioun en favour doù felibrige. Ço que Roche faguè, e iè baieron lou près. E lou Roche (crese bèn que fuguè à Gap) se faguè reçaupre doù Felibrige.

Or l'Academi de Nîmes aguènt despièi prepausa'n près de

(51) *Ibid.*

(52) Mémoires, 1888, p. XLVI.

300 francs pèr un travai sus lou felibrige, sis ourigino, soun avenir, etc. M. N. Roche a tournamai davera lou rampau (proubablamèn en mandant lou meme travai) e avèn pouscu legi dins lou Pichot Marsihès : « Nous sommes heureux d'annoncer le brillant succès d'un de nos compatriotes, etc. Dans sa séance du 14 mai, l'Académie de Nîmes a décerné le prix à M. Roche. Nous nous faisons l'interprète de toute la population dignoise et des amis du félibrige en adressant à M. Roche nos sincères et chaudes félicitations. »

Eh hèn, sabès pas que i'a? Pèr uno counfidenci que m'aribo de Nîmes i'a que li counclusioun douè travai de Roche soun aquesto fès completamèn oustile au félibrige; e l'Academi de Nîmes, oubliant la memori de Reboul, de Roussel, de Gaidan, e urouso de nous traire la pèire di bourgès envejous a prouficha d'aquèlo déclaratioun d'un felibre (?) pèr dire publicamèn que nosto obre èro fausso e coundamnado à mort (53).

(53) « Mon bon ami, c'est une ânerie de se laisser faire et voici une occasion de donner un exemple aux traitres.

» En 1885, les félibres de Paris mirent au concours cette question : Le mouvement littéraire des félibres. M. N. Roche envoya un travail qui parut mériter le prix. Seulement, les conclusions étaient contraires à l'esprit et à la doctrine de notre renaissance. Les félibres de Paris écrivirent donc à ce Roche qu'ils lui attribueraient le prix s'il consentait à modifier ses conclusions en faveur du félibrige. Roche le fit et on lui donna le prix. Et ce Roche (ce fut, je crois, à Gap) se fit recevoir du félibrige.

» Or, l'Académie de Nîmes ayant depuis proposé un prix de 300 fr. pour un travail sur le félibrige, ses origines, son avenir, etc., M. N. Roche a de nouveau décroché la timbale (probablement en envoyant le même travail) et nous avons pu lire dans le *Petit Marseillais* : « Nous sommes heureux d'annoncer le brillant succès d'un de nos compatriotes, etc. Dans sa séance du 14 juin, l'Académie de Nîmes a décerné le prix à M. Roche. Nous nous faisons l'interprète de toute la population dignoise et des amis du félibrige en adressant à M. Roche nos sincères et chaudes félicitations. »

» Eh bien, sais-tu ce qu'il arrive? D'une confidence que je reçois de Nîmes, il résulte que cette fois les conclusions du travail de Roche sont complètement hostiles au félibrige; et l'Académie de Nîmes, oubliant la mémoire de Reboul, de Roussel, de Gaidan, et heureuse de nous jeter la pierre des bourgeois envieux, a profité de cette déclaration d'un félibre pour déclarer publiquement que notre œuvre était fausse et condamnée à mort.

» Voici la conclusion du travail qui a valu à Roche les 300 francs de Nîmes : « Nous mourrons, et quand les trois maîtres ne seront plus, nous n'espérons pas que leur souffle leur survive... Le félibrige ne vit réellement que dans un milieu, l'élite de ceux qui pensent. Le peuple, la masse ne comprend pas. L'indifférence du peuple méridional étouffera le souffle des inspirés et tuera le félibrige... La France est trop homogène pour conserver deux langues. »

Veici la counclusioun doù travai qu'a vauqu au Roche li 300 francs de Nîmes : « Nous mourrons, et quand les trois maîtres ne seront plus, nous n'espérons pas que leur souffle leur survive... Le félibrige ne vit réellement que dans un milieu, l'élite de ceux qui pensent. Le peuple, la masse, ne comprend pas. L'indifférence du peuple méridional étouffera le souffle des inspirés et tuera le félibrige... La France est trop homogène pour conserver deux langues. »

Crese dounc de moun devè de Capoulié de prepausa au Burèu doù Counsistori l'esclusioun doù felibrige doù felibre Roche en vertu dis article 12 e 13 dis Estatut.

Quant à ièu, entre que pareira la responso oufensanto doù president de l'Academi nimausenco, ié remandarai moun diplomo d'academician nimausen qu'antan avian douna.

Il fallait s'attendre à ce résultat. Comment Mistral, le chef et l'âme du félibrige, pouvait-il laisser impunie la trahison de Roche qui portait à l'œuvre de toute sa vie une atteinte décisive? Et ne devait-il pas, dans le premier élan d'indignation, envisager la rupture avec l'Académie de Nîmes qui le reniait si durement? Certes il avait subi des assauts plus terribles, en 1868 lors du voyage de Catalogne, en 1878 après l'article de la *Nouvelle Presse Libre de Vienne*; mais à présent des Languedociens, des parents s'acharnent contre lui, prophétisent la mort du Félibrige. Quel homme de cœur ne partagerait pas son irritation?

Mais Mistral n'est pas un impulsif; il veut savoir, il s'informe, et cinq jours après, le 9 juin, nouvelle lettre à Jean Monné, courte, mais expressive :

Aguènt escrit à M. Gordo, de Digno, e i aguènt counta l'espetaclo de soun ami Roche, pèr que n'i en parlesse, Gordo me respond eiço :

» Je crois donc de mon devoir de Capoulié de proposer au bureau du Consistoire l'exclusion du félibre Roche, en vertu des articles 12 et 13 des Statuts.

» Pour moi, quand paraîtra la réponse offensante du président de l'Académie de Nîmes, je lui renverrai le brevet d'académicien nîmois qui m'avait été jadis octroyé. » (*Archives du Palais du Roure.*)

« Mestre, M. Roche es esta estoumaga de vosto lettro. Vous amo e amo lou felibrige. Avié mes, au pèd de soun manuscri de Nîmes, que se reservavo, en cas d'empressioun, de chanja li counclusioun. Lou malur a vougu que li Nimesen nous fuguesson contro. M. Roche emai ièu vous pregan de ren faire. M. Roche tèn forço à soun rang de mainteneire e parièro causo i' arribara plus jamai. »

Àco se pòu dire un Tartufo n° 1 (54).

La réflexion finale de Mistral révèle sa stupeur devant l'inconscience de Roche; et peut-être cette inconscience lui fit-elle hausser les épaules, car il se connaissait en hommes et il était très bon. Je ne sache pas qu'il ait donné suite à son projet de faire rayer Roche des listes du Félibrige. Quant à notre Académie, il l'oublia sans doute et ne démissionna point. La querelle se termina ainsi grâce au bon sens de Mistral; mais elle avait bouleversé les esprits et elle en dit long sur l'histoire secrète du félibrige.

§

Dix ans se passent. L'Académie se renouvelle. Elle continue d'honorer Bigot; mais la gloire de Mistral grandit sans cesse et les attaques de 1887 ne se reproduisent pas. Pourtant la tradition se perpétue d'opposer Bigot à Mistral, non par le talent (ce serait folie), mais par les principes. C'est ainsi qu'en 1895 le chanoine Delfour, étudiant Bigot, « le La Fontaine languedocien » (55), écrit encore ceci :

(54) « Ayant écrit à M. Gorde, de Digne, et lui ayant raconté le scandale de son ami Roche pour qu'il lui en parle, voici ce que Gorde me répond :

« Maître, M. Roche a été désolé de votre lettre. Il vous aime, vous et « le félibrige. Il avait écrit à la fin de son manuscrit de Nîmes qu'il se « réservait, en cas d'impression, de modifier les conclusions. Le malheur « a voulu que les Nimois fussent contre nous. M. Roche et moi nous « vous supplions de ne rien faire. M. Roche tient beaucoup à son titre de « mainteneur, et il ne commettra jamais plus d'erreur de ce genre. »

« Voilà ce qu'on peut appeler un Tartufo n° 1. » (*Archives du Palais du Roure.*)

(55) Mémoires, 1896, p. 207.

Il se sépare absolument des félibres parce qu'il ne parle pas le provençal et surtout parce qu'il a moins d'ambition.

Bigot, moins d'ambition? Mistral affirme exactement le contraire :

Pou dire, aquèu, que la crèsenço l'a perdu (56).

Une autre phrase de la même étude nous livre enfin l'explication de ce long conflit :

Bigot représente dans sa ville l'élément cévenol, c'est-à-dire celte du Plateau Central.

Le Cévenol n'est pas un Celte; mais il diffère profondément du Provençal. Le Rhône a trop longtemps marqué la limite de deux civilisations, et le chanoine Delfour écrit très justement : « Bigot n'a jamais franchi le pont de Tarascon. » Mais la rivalité s'atténue. En 1903, le même orateur, inaugurant la statue de Bigot, compare les personnages du poète nîmois à ceux de Théocrite qui, dans *les Syracusaines*, par exemple, réclament pour leur patois local le droit à l'existence; et il ajoute :

Aux Athéniens de Paris, et aux Ioniens de Maillane, les Péloponésiens de Nîmes ne pourraient-ils pas tenir le même langage (57)?

Rapprocher les Parisiens, les Félibres et les Nîmois : compliment délicat, qu'on n'ose refuser.

Bigot meurt le 7 janvier 1897. Dès lors Mistral obtient de notre compagnie à la fois plus de respect et plus de bienveillance. On lit dans le procès-verbal du 5 juin 1897 :

Le secrétaire annonce que dans sa séance du mardi 1^{er} juin l'Académie Française a attribué le prix Alfred Née, de la valeur de 5.000 francs, à M. Mistral, pour son poème *Le Rhône*. La compagnie est heureuse de cette distinction accordée à l'un de ses plus éminents correspondants.

(56) Lettre de Mistral à Roumieux du 21 juin 1863 : « En voilà un qui peut dire que la prétention l'a perdu. » (*Archives du Palais du Roure*.)

(57) Mémoires, 1903, p. xc.

Comme on le voit, le ton a changé. L'Académie se réjouit des succès de Mistral; elle y participe, et c'est justice. Le prix Née lui ayant été officiellement décerné le 18 novembre, notre compagnie renouvelle son hommage par une mention insérée au procès-verbal.

Bien plus, on lit dans le procès-verbal du 4 décembre 1897 :

M. de Sarran d'Allard fait connaître la première partie de son étude sur *Calendaù* dans l'épopée et au théâtre à propos de l'œuvre de M. Mistral mise à la scène par Paul Ferrier et en musique par H. Maréchal, opéra en quatre actes et cinq tableaux, dont la première représentation au Théâtre de Nîmes est annoncée comme prochaine.

En effet *Calendaù*, joué pour la première fois à Rouen en 1894 en présence de Mistral, devait être monté à Nîmes, et les représentations promises pour le 15 janvier 1898, suscitaient dans notre ville un grand enthousiasme. L'Académie, jugeant de son devoir d'y participer, vota la résolution suivante :

L'Académie décide d'élever à cette occasion M. Frédéric Mistral, déjà correspondant, au rang de membre honoraire. Le bureau est chargé de se rendre auprès de cet éminent confrère quand il viendra à Nîmes, comme c'est probable, pour l'audition de son œuvre, et de lui faire part de cette délibération (58).

Ainsi *Calendaù* classait encore Mistral au plus haut rang de notre hiérarchie avec Gaston Boissier, Révoil, Alphonse Daudet, G. Darboux et le Cardinal de Cabrières; juste réparation de l'algarade de 1887.

Le bureau de l'Académie accomplit la mission dont il était chargé, mais ne put joindre Mistral, sans doute accaparé par les pouvoirs officiels. Si bien que le poète, avisé de sa promotion, remercia par l'aimable lettre suivante, où ne subsiste aucune trace des anciens démêlés :

(58) Procès-verbal du 4 décembre 1897.

Maillane (Bouches-du-Rhône), 28 janvier 1898.

Monsieur et excellent confrère,

J'ai bien regretté de n'avoir pu me rencontrer avec vous lors de mon dernier voyage à Nîmes. Mais je vous dis tout de suite que je serai heureux de recevoir le titre de membre honoraire de l'Académie de Nîmes que vous voulez bien m'offrir au nom de votre illustre compagnie littéraire. J'ai toujours compté chez elle de nombreux bons amis et l'honneur que vous me décernez ne pourra qu'augmenter ma gratitude envers elle.

Recevez, cher confrère, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

FRÉDÉRIC MISTRAL.

(à M. T. Clauzel, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes.) (59).

Trois ans plus tard, à la séance publique du 23 mai 1901, Alexandre Ducros lit une épître à Mistral qui ne contient que trois bons vers, les trois derniers; mais l'hommage est officiel et sincère :

J'allais à ta Mireille adresser une épître,
Mais l'immortalité lui prépare un chapitre
Cent fois plus glorieux que mes modestes vers (60).

Désormais notre compagnie manifeste volontiers son admiration pour le Maître, comme en 1902 à propos d'une étude de Carli sur le félibre Gaussen. En 1906, lors de l'inauguration du monument de Révoil, Mistral, empêché, écrivit une belle lettre au fils du grand architecte : l'Académie la fit lire et la publia; c'est le seul texte de lui qui figure dans nos Mémoires (61).

Quand Mistral mourut, notre compagnie tint à marquer son deuil par une petite cérémonie intime. Le 30 mars 1914, le président Coulon fit un bref mais touchant éloge du grand poète :

(59) Communiqué par M. F. Daudet, bâtonnier de l'ordre des avocats.

(60) Mémoires, 1906, p. XLII.

(61) Bulletin des séances de l'Académie de Nîmes, 1916, p. 53.

Il savait bien que son empire s'étendait sur les deux rives du Rhône, dans tous les pays où, avec quelques différences de dialectes, résonne encore le doux parler des ancêtres. La Muse du Languedoc peut s'unir dans une étreinte fraternelle sur sa tombe avec celle de la Provence, comme elles ont toutes les deux guidé l'essor de ses poèmes radieux (61).

Puis le pasteur Fabre lut une pièce de vers français rappelant les œuvres poétiques du maître; et le félibre Roux communiqua des vers provençaux qui parurent dans les *Annales* « comme émanant d'un membre de l'Académie de Nîmes ». En réponse, Mme Mistral écrivit cette lettre émue :

Maillane, le 1^{er} juillet 1914.

Monsieur le Président,

Profondément touchée de l'hommage rendu par l'Académie de Nîmes à la mémoire de mon regretté mari Frédéric Mistral, je vous prie d'être mon interprète auprès des membres de cette haute assemblée, pour leur faire agréer, ainsi qu'à vous, l'assurance de ma bien vive gratitude (62).

MARIE-FRÉDÉRIC MISTRAL.

Ainsi tout s'apaise en ce monde. Seule la gloire dure; et notre Académie s'honore d'avoir communié à l'instant suprême avec la France entière, privée d'un de ses plus nobles représentants.

§

L'histoire particulière que j'ai racontée est un épisode caractéristique de l'histoire générale du Félibrige.

Quand nous considérons aujourd'hui le Félibrige, après coup, avec le recul des années, nous admirons surtout son unité. Nous y voyons des chefs, des troupes, un idéal, une méthode. Nous oublions que cet idéal ne s'est pas imposé sans des luttes ardentes où chacun a mis tout son feu.

(62) *Ibid.*, p. 92.

Il eût été étrange que notre Académie, qui se passionne elle aussi pour tout ce qui est beau, n'intervînt pas dans une action où l'âme du Midi tout entier était engagée. Elle a vibré, elle a réagi, elle a dit son mot. Elle a varié d'opinion : ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. Elle s'est trompée en 1887 ; mais quel homme d'honneur ne s'est jamais trompé dans sa vie ? Elle a soutenu Bigot par amour-propre. Elle a finalement rendu justice à Mistral et je l'en félicite. Aujourd'hui elle est unanime. Mistral, n'est pas seulement notre plus grand poète provençal ; il est, avec Victor Hugo, le plus grand poète de notre XIX^e siècle. La France est assez riche pour honorer également toutes ses gloires. Quant à nous, Provençaux, Languedociens, régionalistes, nous vibrons au contact de tout ce qui nous rappelle la grandeur de notre patrie locale, et vive à jamais la mémoire immortelle de Frédéric Mistral, chantre de *Mirèio* et de *Calenda* !

CHARLES TERRIN

Président de l'Académie de Nîmes.